

4 M. HOLDING
Société par actions simplifiée
au capital de 30000,00 euros
Siège social : 3 Avenue Alfred Carteron
91370 VERRIERES LE BUISSON
751489048 RCS Evry

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

DU 2 JANVIER 2026

Le 2 Janvier 2026, à 11 heures, au siège social.

Monsieur BOURDEAUX Emmanuel,
Demeurant 1 rue d'Antony 91370 VERRIERES LE BUISSON,
Associé unique et seul Président de la Société 4 M. HOLDING,

A pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- . Transfert du siège social et modification corrélative de l'article « Siège social » des statuts
- Pouvoir en vue des formalités.

PREMIERE DECISION - TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

L'associé unique décide de transférer le siège social de 3 Avenue Alfred Carteron 91370 VERRIERES LE BUISSON à 1 rue d'Antony 91370 VERRIERES LE BUISSON, à compter 1 Janvier 2026.

En conséquence, l'article « Siège social » des statuts a été modifié comme suit :

« ARTICLE 4 - Siège social

Le siège social est fixé à 1 rue d'Antony 91370 VERRIERES LE BUISSON. »

Le reste de l'article demeure inchangé.

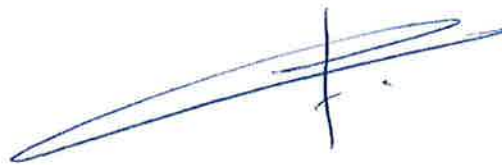
DEUXIEME DECISION - DELEGATION DE POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.



De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

L'associé unique
Emmanuel BOURDEAUX

A handwritten signature in blue ink, consisting of a long, sweeping horizontal stroke with a vertical line intersecting it near the right end.